



SOMMAIRE

Le mot du maire

Les commissions et les délégués du conseil

La page des commissions

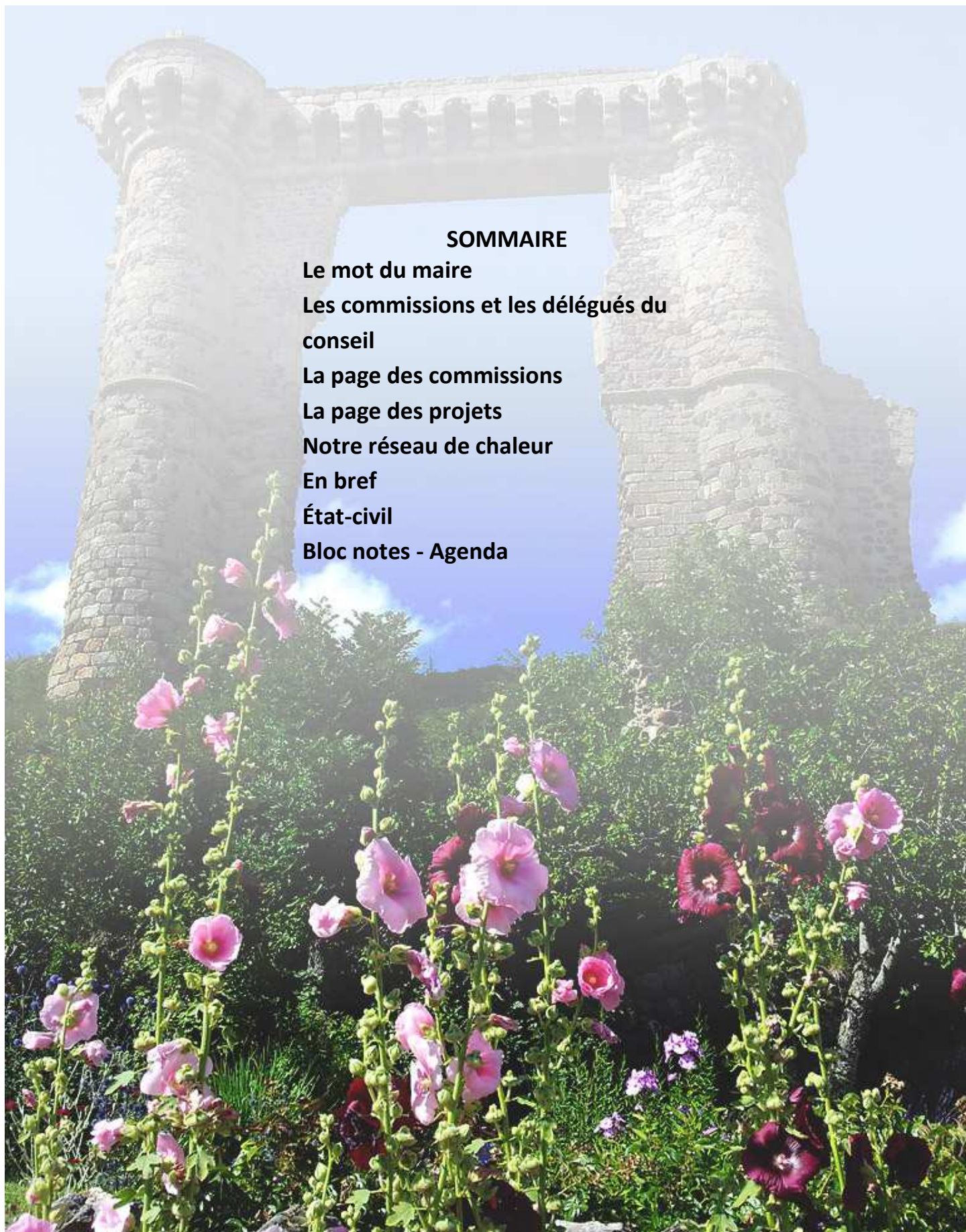
La page des projets

Notre réseau de chaleur

En bref

État-civil

Bloc notes - Agenda



LE MOT DU MAIRE

Se retourner pour mieux rebondir

Les deux premiers mois de l'année 2020 ont mis à l'une de l'actualité les élections municipales : rien de plus normal à quelques semaines du scrutin. Pour les élus, cette période fut propice à l'analyse, au bilan tant sur le plan des projets réalisés et en cours d'exécution que sur le plan du fonctionnement général de l'équipe. Il s'est donc agi de « **se retourner** » pour tirer quelques enseignements de notre expérience collective afin de proposer aux nouveaux élus une démarche légèrement corrigée, incitant par exemple les commissions à être davantage force de propositions et de suivi des dossiers.

Le lendemain de l'élection municipale qui a permis d'élire à Allègre un conseil au complet (avec un taux de 70% de participation), un tsunami a déferlé sur la planète Terre. Le confinement qui en a résulté pendant deux mois a été vécu différemment d'un foyer à l'autre, d'un commerce à l'autre, d'une entreprise à l'autre, d'une mairie à l'autre. Pour notre part, cette dernière était certes fermée au public, mais joignable par mail et téléphone. Dans le cadre de la continuité du service public, la secrétaire de mairie a occupé son poste sans interruption et le maire était présent tous les matins. Au menu : essentiellement la gestion de la pandémie au niveau local, la préparation des budgets, les affaires courantes Les élus ont répondu aux besoins des personnes seules, ont géré la pénurie puis la distribution de masques à la population, les réouvertures moyennant respect des mesures sanitaires : du marché du mercredi, de l'agence postale, de l'école. Mais le confinement a également été dans nombre de familles l'occasion de « **se retourner** » pour analyser ses propres pratiques, son rythme de vie, les priorités que chacun accorde à sa famille, à son travail, à ses loisirs... Il en ressort que beaucoup de Français se disent prêts à rebattre les cartes.

En nous privant d'air, le virus ferait-il changer d'ère certains d'entre nous ?

Des citoyens se disent prêts à franchir le pas pour une installation à la campagne. La forte reprise dans l'immobilier semble confirmer cette tendance.

Les marchands de vélos et autres réparateurs sont débordés et le kilométrage de pistes cyclables en villes a fortement augmenté : tout bénéfique pour la santé des pratiquants et l'environnement. Souhaitons que cette tendance se confirme et s'amplifie.

Les commerçants de proximité et les producteurs locaux ont tiré leur épingle du jeu : très bénéfique pour la santé des clients et l'environnement. Souhaitons que cette tendance se confirme sinon ce serait avoir « la mémoire bien courte ! » Merci à toutes les personnes qui font vivre nos commerces dont la présence indispensable a une fois de plus (comme si cela était encore nécessaire!) sauté aux yeux. Cette tendance consistant à s'approvisionner localement se confirme en ce mois de juin à en juger par la fréquentation du marché du mercredi matin.

Les télétravailleurs ont fleuri comme les myosotis. Le télétravail est en effet devenu la règle dans la plupart des structures où c'était envisageable : faisons ensemble le pari que cette pratique s'installe durablement. On tient peut-être là un levier important de l'évolution de nos modes de vie avec à la clé un regain d'intérêt pour le monde rural. Allègre connecté à la fibre (l'autoroute du numérique) pourrait en profiter. A nous d'accompagner cette tendance si elle se confirme ! Là également, c'est tout bénéfique pour l'environnement.

Les vacanciers de notre pays habitués à l'appel du grand large c'est à dire bien au-delà de l'au delà sont invités à découvrir (ou redécouvrir ?) la France : quelle belle idée ! Et un vrai bénéfique à en tirer pour beaucoup de secteurs en difficulté : commerces, campings, gîtes, musées ...

Ces quelques considérations optimistes ne cherchent en rien à faire oublier les nombreux drames que cette pandémie, sous estimée au départ puis trop longtemps incontrôlée, a entraînés. Mais les constats et les critiques à posteriori sont faciles, une spécialité bien française.

Merci à toutes les travailleuses et tous les travailleurs qui en dépit des risques encourus ont assumé leurs tâches respectives avec courage et professionnalisme pour que le pays ne sombre pas dans le chaos le plus total. Inutile de les citer car ils ne cherchent pas la lumière. Ils se reconnaîtront.

Bon été 2020, sans la plupart des animations : précautions sanitaires obligent. Mais nous nous rattraperons en 2021 et, espérons-le, peut-être dès cet automne.

LES COMMISSIONS ET LES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL

Commissions communales :

Commission	Vice-président	Membres
1 - Finances	Gilbert Meyssonier	Joseph Ampilhac – Pierre Helleputte – Sylvie Terrasson-Giraud – Chantal. Fargette
2 - Voirie, chemins ruraux, pistes forestières, boisement, matériel, services techniques	Hubert Marrel	Suzanne. Tourette - Christophe. Michel – Christophe Mélérowicz - Joseph Ampilhac – Sylvie Terrasson-Giraud
3 - Bâtiments, patrimoine, cimetière	Joseph Ampilhac	Roselyne. Ribeyre – Eric Tauleigne – Christophe Michel
4 - Chaufferie et réseau de chaleur	Pierre Helleputte	Mickaël Rousset – Joseph Ampilhac – Christophe Mélérowicz
5 - Aménagement, urbanisme, développement économique, Maison de santé, emploi	Sylvie Bernard - Roselyne Ribeyre	Eric Tauleigne – Sylvie Terrasson-Giraud – Pierre Helleputte
6 - Cadre de vie, environnement, tourisme, camping, propreté, fleurissement	Suzanne Tourette	Gaëlle. Carrouée- Sylvie Bernard – Hubert Marrel – Alain Bernard
7 - Communication, relation, bulletin municipal, site internet	Alain Bernard	Christophe Mélérowicz – Mickaël Rousset
8 - Animation, culture, vie associative, Solidarité, cérémonies, réceptions, subventions	Sylvie Terrasson-Giraud	Chantal Fargette – Suzanne Tourette – G. Carrouée – Hubert Marrel – Christophe Michel
9 - Villages	Sylvie Terrasson-Giraud	Christophe Michel, Roselyne Ribeyre, Sylvie Bernard, Suzanne Tourette
10 - Appels d'offres	Membre de droit : Le maire 3 titulaires : Joseph Ampilhac – Pierre Helleputte – Hubert Marrel 3 suppléants : Sylvie Terrasson-Giraud – Mickaël Rousset – Christophe Mélérowicz.	

Délégués dans les organismes extérieurs:

Organisme	Délégués
Communauté d'agglomération (CAPEV)	1 titulaire : G. Meyssonier 1 suppléant : J. Ampilhac
Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SICTOM)	1 titulaire : H. Marrel 1 suppléant : J. Ampilhac
Syndicat d'énergie de la Haute-Loire (SDE)	2 titulaires : E. Tauleigne, P. Helleputte
Parc naturel régional Livradois-Forez (PNRLF)	1 titulaire : C. Mélérowicz
Conseil d'Administration collège du mont-Bar	1 titulaire : E. Tauleigne 1 suppléant : S. Terrasson-Giraud
Conseil d'Administration AGUMAA	2 titulaires : S. Bernard, S. Tourette
Conseil d'Administration EHPAD	Membre de droit : G. Meyssonier 2 élus : C. Fargette, R. Ribeyre
Conseil d'Administration MAS	1 titulaire : H. Marrel 1 suppléant : G. Carrouée
Conseil d'école ELJM	Membre de droit : G. Meyssonier 1 élu : S. Terrasson-Giraud
Conseil d'Administration Comité de jumelage Allègre, Céaux, Monlet, Vernassal-Krostitz	Membre de droit : G. Meyssonier 2 Titulaires : A. Bernard, P. Helleputte 2 suppléants : C. Fargette, R. Ribeyre
Fédération nationale des communes forestières	1 titulaire : J. Ampilhac

(FNCOFOR)	suppléant : S. Bernard
Correspondant défense	1 titulaire : A. Bernard
Centre national d'action sociale (CNAS)	1 élu : G. Meyssonier 1 agent : M. Rieu
Conseil d'administration "café culturel associatif la Coccinelle"	1 titulaire : P. Helleputte 1 suppléant : S. Bernard
Etablissement public foncier (EPF-SMAF)	1 titulaire : J. Ampilhac 1 suppléant : G. Meyssonier
Petites cités de caractères en AURA	1 titulaire : G. Meyssonier 1 suppléant : H. Marrel
Conseil d'administration ADMR	1 titulaire : G. Meyssonier

LA PAGE DES COMMISSIONS

1) - Commission développement économique :

Date : 9 juin 2020

Présents : S. Bernard- R. Ribeyre-S. Terrasson-E. Tauleigne- P. Hellepute-G. Meyssonier

a) Recherche terrain pour installation d'un broyeur de bois (scieriePracos)

b) Vente de terrains à André Guinamand, à Florian Viallet

2) - Commission finances :

Date : 10 juin 2020

Présents : J. Ampilhac- CH Fargette- S. Terrasson-P. Hellepute- G. Meyssonier

a) Budget de la commune : il s'équilibre à 1 051 585 euros en investissement et à 1 155 379 euros en fonctionnement.

b) Budget chaufferie : il s'équilibre à 128 730 euros en investissement et à 423 886 euros en fonctionnement.

La commission tient à préciser que le budget de la chaufferie est à caractère industriel et commercial. Ceci signifie qu'il ne peut y avoir aucune interaction entre le budget de la commune et celui de la chaufferie.

Traduction : le budget de la commune ne finance en aucun cas le budget de la chaufferie.

3) - Commission voirie :

Date : 12 juin 2020

Présents : H. Marrel- CH Michel- S. Terrasson- G. Meyssonier

Excusé : J. Ampilhac

a) Goudronnage à Châteauneuf (rue), les Doniches (maison Boudoul), Sarzols (si le problème du chemin trouve une solution)

b) Engazonnement de l'espace enfants de Fonteline et reprise en stabilisé de l'espace pique-nique.

c) Les voies communales seront consolidées au moyen d'emplois partiels

4) - Commission animations :

Date : 15 juin 2020

Présents : S. Terrasson- S. Tourette- G. Carrouée- CH. Fargette- CH.Michel- H. Marrel-

G. Meyssonier-

a) Subventions : la commission a examiné les demandes des associations. Les associations qui ne pourront présenter leur animation (causes sanitaires) ne recevront pas d'aide.

b) Animations estivales maintenues : carrefour des créations, festival 3 chaises, vide-greniers, balade pleine lune (voir agenda)

5) - Commission communication :

Date : 18 juin 2020

Présents : A. Bernard-M. Rousset-G. Meyssonier

Excusé : Ch. Melerowicz

a) Préparation du bulletin municipal de juin 2020 : de nombreuses modifications, notamment la une en couleur.

b) Site internet : mise à jour page d'accueil. Le suivi de la part d'Alain est quotidien.

6) - Commission villages :

Date : 18 juin.

Présents : Sylvie Bernard, Christophe Michel, Roselyne Ribeyre, Suzanne Tourette, Gilbert Meyssonier et Sylvie Terrasson

nouveau concept avec un élu référent par village. Nous avons recensé l'ensemble des demandes dont quelques unes récurrentes : entretien des chemins et aménagement emplacements poubelles. Un fleurissement à base de rosiers avec l'aide des villageois est envisagé. Entretien du petit patrimoine encore présent : four Menteyres, lavoir Chabanne.

Plusieurs témoignages inquiétants de voitures roulant à grande vitesse ajouté à des enfants qui jouent souvent sans surveillance sur la voie communale.

7) - Commission chaufferie :

Date : 22 juin 2020. Présents : P. Helleputte-

a) Présentation du budget 2020 : (voir commission des finances) il sera voté en conseil municipal le 24 juin 2020.

b) Etude du règlement interne au réseau de chaleur: Il a besoin de la mise en service de la chaufferie. Il a besoin d'être revu en plusieurs points. Les usagers seront tenus informés des évolutions

8) - Commission environnement :

Commission environnement :

Date : 23 juin 2020-06-24 Présents : S. Tourette- H. Marrel- S. Bernard- G. Meyssonier

Excusés : G. Carrouée- A. Bernard

a) Fleurissement : Il est en place. Néanmoins, quelques bénévoles supplémentaires pour l'arrosage et le désherbage seraient les bienvenus. Il n'y aura pas de

jardinières accrochées aux garde-corps (arrosage quotidien, non préconisé dans les villages de caractère) D'autres solutions de fleurissement pour 2021 sont à l'étude.

b) Camping : il sera ouvert en juillet et août moyennant la mise en place des mesures sanitaires en vigueur.

LA PAGE DES PROJETS

➤ Projets engagés :

* **Parcours numérique et signalétique** : Après maintes péripéties, il est en voie d'achèvement en 2020. Il comprend l'aménagement de l'Observatoire, le parcours des cabanes à la Potence, une visite numérique à télécharger sur le site de la mairie ou sur le site du comité départemental de randonnée, une visite au moyen d'un carnet de voyage, une chasse aux trésors, une signalétique touristique invitant à s'arrêter à Allègre pour visiter le bourg médiéval et le mont Bar.

* **Travaux à l'école** : insonorisation de la cantine, isolation, peinture, plomberie, remplacement mobilier...

* **Friche Charretier** : achat par l'EPF (Etablissement Public Foncier) puis démolition et dépollution au moyen de plantes. Le projet est conduit par l'EPF en étroite relation avec la commune. La dépollution par les plantes sera prise en charge financièrement par l'EPF.

* **Etude de revitalisation du centre-bourg** : poursuite de l'étude avec le bureau Toposcope à partir de septembre 2020. Habitants d'Allègre, vous êtes invités à participer activement à cette étude.

* **Aide à la restauration des façades** (secteur 1 de l'AVAP) : voir flyer ci-joint.

➤ Nouveaux projets :

* **Réfection de la traversée d'Allègre par RD 13** : c'est le projet majeur du mandat. Le bureau d'étude sera choisi en ce mois de juin pour validation en juillet par le conseil municipal. Onze bureaux d'étude ont candidaté. Quatre ont été auditionnés. L'Architecte des Bâtiments de France, le Parc Livradois -Forez et le Département nous accompagnent dans la démarche.

Il est prévu 3 tranches de travaux : tranche nord (carrefour la Mouteyre à la poste), tranche 2 (entrée sud) et tranche 3 centrale.

Les demandes de subvention seront déposées en fin d'année 2020 pour des travaux devant débuter au deuxième semestre 2021 pour les réseaux et en 2022 pour la première tranche de travaux.

* **Embellissement du centre-bourg tranche 2** : examen du projet initial par la nouvelle équipe afin de déterminer les éléments à mettre en œuvre.

* **Aménagement de l'aire de stockage de bois** près de la chaufferie

* **Ligne ferroviaire** : Nous avons relancé le projet de train touristique auprès du syndicat ferroviaire.

Voici la réponse :

Le chantier d'insertion de Bonneval interviendra d'ici à fin juin pour débroussailler la voie au niveau de la gare d'Allègre. Il dispose d'environ 4 à 5 jours de travaux, répartis selon les conditions météo et le roulement des équipes.

Concernant la réouverture Allègre - Sembadel, un plan d'action sera proposé au prochain comité syndical avec les étapes suivantes :

- 1) parcours de voie en draine (train de travaux) par le technicien du syndicat ferroviaire (possibilité de réaliser cette opération courant de l'été)
- 2) identification et chiffrage des points à traiter en priorité pour des circulations touristiques,
- 3) contact avec le STRMTG (services de l'Etat qui délivrent l'autorisation de circuler) pour un éventuel audit du tronçon, surtout en ce qui concerne les passages à niveau.

* **Autres projets** : entretien des chemins (programme annuel), démolition des préfabriqués près du collège, interventions sur le bâti de la rue Notre Dame de l'Oratoire, recherche d'un terrain à lotir, restauration du petit patrimoine des villages etc...

NOTRE RÉSEAU DE CHALEUR



La nouvelle commission « Chaufferie et réseau de chaleur » vient de se mettre en place, elle comprend : Pierre Helleputte, Mickaël Rousset, Christophe Mélérowicz et Joseph Ampilhac.

Notre réseau de chaleur a été mis en service il y a maintenant 4 ans et demi, le moment de faire le bilan de son fonctionnement et de réfléchir à l'avenir.

Les caractéristiques de ce réseau sont les suivantes :

- une chaufferie comportant 2 chaudières bois (1000 kWh et 400 kWh) et une chaudière fuel (1700 kWh) d'appoint et de secours,
- des sous-stations chez chaque usager comportant un échangeur qui isole le circuit primaire venant de la chaufferie du secondaire qui irrigue le bâtiment,
- plus de 4000 mètres de tuyauteries enterrées.

Les chaudières bois sont alimentées essentiellement par des plaquettes forestières provenant de l'exploitation de nos forêts. Trois entreprises se sont partagé le marché depuis 4 ans, toutes locales. 95% de l'énergie produite provient du bois.

Un soin particulier est attaché au dépoussiérage des fumées permettant d'obtenir une teneur en poussières inférieure à 20mg par m³ de fumée.

L'investissement a été d'environ 2.672.000 €, subventionné à hauteur de 1.083.000 € par l'Ademe, la Région et le Département. **Il faut noter que le réseau de**

chaleur dispose d'un budget totalement indépendant de celui de la commune. Ainsi, depuis le départ, les seules recettes sont celles des subventions reçues et de la facturation aux abonnés.

Depuis fin 2015 le réseau a fourni de la chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire) à 11 bâtiments publics et à 27 particuliers (dont Intermed, l'Office Notarial, Le Domaine de Fontelines et le Crédit Agricole). En tout ce sont plus de 11.000 MWh qui ont été livrés, dont plus de 75% aux bâtiments publics.

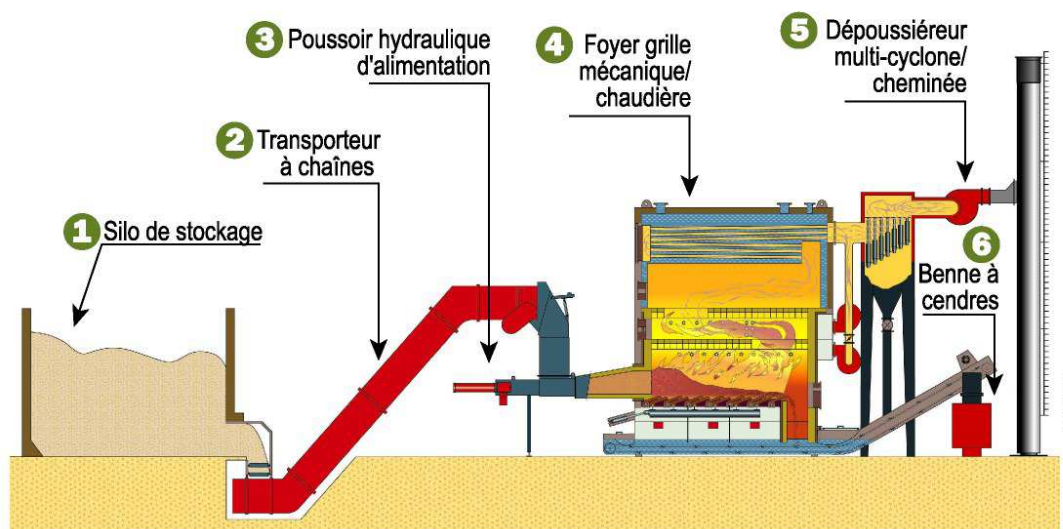
Notre réseau de chaleur est entièrement géré par les élus et les employés communaux, comme l'était l'ancienne chaufferie d'Allègre. 2019 fut de ce point de vue une année un peu spéciale à cause de fuites d'eau importantes sur le réseau. Grâce à l'entreprise HélioTRACE elles furent localisées avec précision et réparées en décembre. Les assurances ont pris en charge tous les frais correspondants.

L'approvisionnement bois représente plus de 50% des dépenses du réseau de chaleur et sa qualité (composition, granulométrie, hygrométrie) est essentielle au bon fonctionnement des chaudières. Ainsi nous atteignons aujourd'hui un rendement de 85%.

Les projets pour le futur sont nombreux :

- L'extension du réseau, en particulier au nouvel Ehpad qui va voir le jour dans les années qui viennent
- La rationalisation des contrats de maintenance
- La mise à jour du règlement de service applicable aux abonnés

L'optimisation du fonctionnement du réseau et des sous-stations, en liaison avec les abonnés/usagers



EN BREF

1) - Règlement AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) : C'est un document d'urbanisme qui s'impose au PLU (Plan Local d'Urbanisme). Tout village labellisé doit posséder une AVAP. Ce document établit les règles que nous devons tous respecter dans le cadre de la construction, de l'aménagement, de la modification de l'aspect extérieur de tous les bâtiments. Lors du mandat précédent, les élus ont révisé le règlement de l'AVAP, règlement désormais applicable dans toute la commune.

Nous vous communiquons en encart de ce bulletin le cahier de recommandations extrait du règlement : à consulter avant tous travaux.

Toutes les interventions extérieures sur un bâtiment doivent faire l'objet d'une déclaration de travaux à déposer en mairie. Il faut attendre le retour de la déclaration positive pour commencer les travaux. Si la déclaration est négative, il faut en déposer une autre en tenant compte des remarques de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).

NB : Les travaux doivent être conformes aux éléments notés sur la déclaration.

Le maire peut et doit arrêter tous travaux non conformes, c'est à dire sans déclaration ou ne respectant pas les termes de la déclaration.

2) - Restauration des façades : Une aide conséquente est toujours en place pour l'année 2020 avec un maximum de 5 000 euros sur une facture de 10 000

euros TTC. Cette aide est accordée sur les bâtiments situés dans le secteur 1 de l'AVAP (se renseigner en mairie). Vous pouvez consulter les dates des permanences en mairie dans l'agenda ci-dessous.

3) - Reprise de l'étude de revitalisation du centre-bourg : Interrompus par le confinement, les travaux reprendront en septembre sous la conduite du bureau d'étude TOPOSCOPE. Nous vous attendons nombreux pour échanger et prendre en compte vos idées sur le devenir d'Allègre et de son centre-bourg.

4) - Installation d'une signalétique touristique : Les éléments sont en fabrication chez des artisans locaux (A. Ampilhac- JCH. Chassaing), tout comme le bureau d'étude (Christelle et Dominique Dalmasso)

5) - Communiqué des élus faisant part de leur inquiétude : Parents, surveillez vos enfants. Plusieurs élus attirent votre attention sur les risques importants encourus par vos enfants qui jouent sur les voies communales : entrée de Châteauneuf et traversée de Besse.

6) - Utilisation de la fibre : Vous pouvez en faire la demande (imprimé en mairie). Tous les bâtiments communaux en seront équipés (avec un seul abonnement !) et notamment la Coccinelle qui de ce fait pourra ajouter une corde à son arc : espace de télétravail.

ETAT - CIVIL 2020 (premier semestre 2020)

Naissances :

PUECH Augustine.....le 27/12/2019
PUECH Léopold.....le 27/12/2019
CHABANNE Vinciane.....le 15/02/2020
GIDON Timéo.....le 20/04/2020
TASSART Nynole 20/05/2020

Mariages :

Morgan HÉBERT et Caroline ROUSSEL.....le 22/02/2020
Cédric TALLOBRE et Julia, Andrée LEDUC.....le 26/02/2020

Décès et Transcriptions :

COLOMB Régine veuve de VIDAL Roger.....le 25/01/2020
TISSANDIER Maurice veuf de COUDERT Raymonde.....le 01/02/2020
CATHAUD Pierre époux de ANDRIEUX Anniele 10/03/2020
AMARGIER Simonele 23/03/2020
SABY Guy veuf de DESSIMOND Juliette.....le 24/03/2020
BEINIER Angèle veuve de PORTAL René.....le 28/03/2020
BRUSCHET Auguste époux de DECHANCE Christianele 18/04/2020
BUCHER Michèle veuve de TOCHE Rogerle 24/04/2020
PEYRAGROSSE Jeanle 15/05/2020

OLLIER Andréele 16/05/2020
 BOYER Augusta veuve de BELLEDENT Raymondle 19/05/2020
 CELLIER Jean-Pierre époux de BORIE Anniele 21/05/2020
 AURELLE Marie veuve de GRAVIER Lucienle 11/06/2020
 DAUDET Marie-Christine épouse de PEYRONNEL Renéle 18/06/2020

BLOC-NOTES

LA MAIRIE

Courriel : mairie.allegre@wanadoo.fr
 Site internet : www.mairie-allegre.com
 Téléphone : 04 71 00 71 21
*Ouverture au public : les matins de 9h à 12h00
 le mercredi après midi de 13h30 à 17h00.
 Le maire reçoit le mercredi de 10h00 à 12h00*

ADMR

Téléphone : 04 71 00 22 04
 Permanences : vendredi de 9h00 à 12h00 ;
 lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00
 AGUMAAA : 04 71 04 70 68
 Assistante sociale, Tél : 04 71 00 71 92
 Permanences en mairie le jeudi de 9h00 à 12h00 sauf
 le 1^{er} du mois

DES NUMEROS UTILES

Pompiers :18 ou 112
 SAMU : 15
 Maison de santé :04 71 00 12 01
 Médecins de garde (dimanches et jours
 fériés en journée) :04 71 04 33 33
 Cabinet vétérinaire médico-chirurgical et de
 Microkinésithérapie04 71 00 22 88
 Allo Enfance maltraitée : 119

Gendarmerie : 17
 École laïque Jean Macé :04 71 00 70 29
 Micro-crèche :04 71 00 23 25
 Centre de loisirs :04 71 00 23 86
 Collège du mont-Bar :04 71 00 71 74
 Office de tourisme :04 71 07 77 09
 Agence postale.....04 71 07 77 09
 Urgence dépannage électrique :08 10 33 30 43

AGENDA 2020 second semestre

Les jeudis (jusqu'au 24 septembre) visites guidées du bourg médiéval -14h- départ devant le point info tourisme -(Les Amis d'Allègre)-

Juillet –Août : au Carrefour des créations : exposition d'artisanat d'art.

Samedi 11 juillet au dimanche 19 juillet : exposition de Triptyques et de tableaux de Christian Satin de 10h à 12h30 et de 15h à 18h au Logis de Saint-Paul, 1 place de l'Eglise (sauf 13 juillet).

13 juillet à 22h45 au pied du mont Bar : feu d'artifices - port du masque obligatoire.

Mercredi 22 juillet : OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Permanence en mairie de 9h à 11h.

Vendredi 31 juillet, samedi 1 août et dimanche 2 août : Festival des 3 chaises- Concert à l'église d'Allègre à 18h30. Balades musicales de 11h à 12h, place de l'observatoire avec collation.

Samedi 1er août à, 15h30, Lecture théâtralisée "Citron Confit", histoires de confinement, au Logis Saint Paul, 1 place de l'Eglise.

Lundi 3 août : Balade pleine lune-départ 19h, place du Marchédial- pique-nique tiré du sac.

Dimanche 16 août : Vide-greniers dans les rues d'Allègre.

Mercredi 23 septembre : OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Permanence en mairie de 9h à 11h.

Dimanche 27 septembre : Marché Bio au CGS toute la journée à l'extérieur (annulation possible en cas de mauvais temps) et spectacle familial le samedi après-midi.

Samedi 14 novembre : Foire de la Saint-Martin

Samedi 21 novembre : repas dansant en soirée-Allègre festivités.

Dimanche 13 décembre : Marché de Noël toute la journée au CGS.

Notez que certaines informations qui nous sont parvenues après la parution du BM n'ont pas pu être insérées dans l'agenda.

PROCHAIN NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL : Décembre 2020